

L'État le pousse au suicide

Atteint d'une maladie orpheline qui s'apparente beaucoup à une maladie neuromusculaire telles la dystrophie musculaire ou l'amyotrophie spinale dont je suis atteint, Pierre (nom fictif), 58 ans, est présentement hospitalisé dans un hôpital de la grande région de Montréal. Voyant sa maladie évoluer et étant conscient que l'État québécois laisse tomber ses citoyens handicapés, il a décidé de mettre fin à ses jours en cessant de s'alimenter. Il y a quelques jours, mes collègues Camille Laurin-Desjardins du Journal de Montréal et Mario Dumont de LCN m'ont demandé ce que je pensais de cet homme et des circonstances qui l'entraîneront vers une mort certaine.

Étant moi-même atteint d'une maladie sévère et ne pouvant bouger aucun membre de mon corps seul, je dois vous avouer que j'aime la vie et que malgré tout, celle-ci mérite d'être vécue. J'ai donc expliqué à mes collègues que Pierre n'a pas pris cette décision en sachant qu'un jour il ne pourrait plus bouger seul, mais plutôt parce qu'il est conscient que le gouvernement du Québec ne lui octroierait pas, le moment venu, des services de maintien à domicile adaptés à sa situation, qu'il se retrouverait en CHSLD et qu'en plus, il devrait vivre sur l'aide sociale, dans une pauvreté extrême. Dans les faits, il en coûterait moins cher aux contribuables québécois de valoriser le maintien à domicile, comme cela se fait dans plusieurs pays d'Europe, plutôt que de favoriser l'hébergement en CHSLD.

Mes amis, collectivement, parce que nous ne réagissons pas, Pierre mourra et cela sera de notre faute. Nous sommes complices de sa mise à mort et de celle de toutes les personnes handicapées qui se sont suicidées dans les dernières années.

L'intelligence, pas pour tous

Suite à ma réaction dans Le Journal de Montréal, un citoyen a écrit : « Guilmette dit qu'il est marié et heureux, et ne peut même pas bouger un seul doigt. Faudrait demander à sa femme si elle est aussi heureuse que lui??? » J'ai fait l'exercice. J'ai appelé mon épouse Karine à son travail et je lui ai demandé si elle était heureuse en mariage. D'emblée, sa réponse fut : « Oui, je ne m'imaginerais pas vivre une autre vie que celle-ci ». J'ai répété l'expérience avec des ex et toutes s'entendaient sur un point : elles auraient voulu passer le reste de leur vie avec moi et elles regrettaient mon départ (sourire en coin).

Je souhaite sincèrement que Pierre changera d'avis. Je crois qu'il peut avoir une vie bien remplie et, un jour, j'espère que mes collègues du milieu associatif et moi réussiront à faire entendre raison au gouvernement du Québec afin que nous aussi puissions vivre et être libres.

Ensemble, agissons!

Suivez-moi sur Facebook @rguilmette, sur Twitter @R_Guilmette et sur YouTube RichardGuilmette.